

COMUS

MARINE

Le concentré
de performance



ANCORBOIS MARINE

- ✓ Haut pouvoir garnissant
- ✓ Haute résistance aux agressions climatiques
- ✓ Laisse respirer le bois, formule microporeuse
- ✓ Excellent rendu, texture souple
- ✓ Formule gélifiée anti-coulure

DESRIPTIF

Nom	ANCORBOIS MARINE
Dénomination	LAQUE 2 EN 1 SPECIALE BOIS
Phase	<input checked="" type="checkbox"/> SOLVANT <input type="checkbox"/> AQUEUSE
Destination	<input type="checkbox"/> INTERIEUR <input type="checkbox"/> EXTERIEUR <input checked="" type="checkbox"/> INTERIEUR & EXTERIEUR
Supports	Bois et dérivés du bois, neufs ou anciens, après travaux préparatoires.
Matériel d'application	<input checked="" type="checkbox"/> ROULEAU <input type="checkbox"/> PULVÉRISATEUR <input checked="" type="checkbox"/> BROSSE <input type="checkbox"/> PISTOLET
Teinte	blanc – blanc boston – bleu monastal – bleu drapeau – bleu luzien – gris trianon – gris perle – vert oleron – vert jardin – ivoire – rouge indien – noir
Aspect	Satin
Conditionnements	1L - 3L
Hygiène et sécurité	Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.com

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classification AFNOR	NFT 36.005 / famille I, classe 4a
Directive Européenne COV 2004/42	Valeur limite en UE : 300 g/L (2010)
COV en air intérieur (28j)	Ce produit contient au maximum : 299 g/L de COV
Densité à 20°C	1,36 ± 0,05
Extrait sec en poids	78 % ± 2
Extrait sec en volume	66 % ± 2
Brillant spéculaire (à 60°)	35 ± 5 %
Liant	Alkyde
Solvant	Aliphatiques
Conservation	36 mois dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Nombre de couche	2 couches	
Rendement	11 à 14 m ² /l/couche	
Séchage 23°C	Hors poussière	6h
	Recouvrable	24h
Dilution	Prêt à l'emploi. 10 à 15% pour une utilisation au pistolet	
Nettoyage du matériel	WHITE SPIRIT	

CONSEILS D'APPLICATION

Selon le DTU 59.1. Respecter les conditions de mise en œuvre et travailler sur des supports solides, propres et secs. L'humidité du bois brut doit être conforme aux règles du DTU 59.1 et 36.5 (entre 10 et 18% selon le support et sa destination). La qualité de finition recherchée (A, B ou C) dépendra de la nature des travaux de préparation réalisés (voir DTU 59 .1) et du nombre de couches de finition appliquées.

RECOMMANDATIONS

SUPPORT	PREPARATION	SOUS-	FINITION
Bois neufs	1- Ponçage au grain fin 120 2- Dépoussiérage	ANCORBOIS MARINE 1 couche <i>pure</i> Sur bois tanniques : PLASTIPRIM'O 1 couche <i>diluée</i> à 5-10% si nécessaire	ANCORBOIS MARINE 2 couches <i>pure</i>
Bois neufs tropicaux (<i>exsudant</i>)	1- Dégraissage avec le DEGRAISSANT SURPUISSANT 2- Ponçage au grain fin 120 3- Dépoussiérage		
Anciennes peintures adhérentes	1- Lessivage 2- Ponçage au grain 120 3- Dépoussiérage		
Anciennes peintures peu adhérentes	1- Décapage avec le DECAPANT GEL 2- Rinçage à l'eau claire 3- Ponçage au grain 120 4- Dépoussiérage		
Bois lasurés	1- Dégraissage avec le DEGRAISSANT SURPUISSANT 2- Rinçage à l'eau claire	ANCORBOIS MARINE 1 couche <i>pure</i>	ANCORBOIS MARINE 1 couche <i>pure</i>
Métaux ferreux	Dérouillage avec DEROULLANT PHOSPHATANT	PLASTIPRIM'O 1 couche <i>pure</i>	ANCORBOIS MARINE 2 couches <i>pure</i>
Métaux non-ferreux	Dérochage avec le DEROCHANT ALUMINIUM (<i>Comus Marine</i>)		

AUTRE

Point éclair > Supérieur à 21° C

Déchet: L'élimination des bidons vides et déchets souillés doit être effectuée conformément aux prescriptions du règlement municipal en vigueur sur le traitement des produits dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau. Il est conseillé de laisser durcir les résidus de peinture avant de les jeter.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.